

SIRHEN : Chronique d'un fiasco annoncé L'absurdité jusqu'où ?

Suite aux nombreuses interpellations et en particulier celles de la CGT, le comité technique du ministère de l'éducation nationale (CTMEN) a mis en place en 2014 un groupe de travail sur le programme SIRHEN "pour rendre compte de l'évolution du programme". Ce groupe de travail a déjà réuni à quatre reprises les organisations syndicales représentatives du ministère de l'éducation nationale (FSU-FO-UNSA-CFDT-CGT) et les responsables de la direction de programme SIRHEN. Ils ont pu examiner et échanger sur les aspects humains, financiers, fonctionnels et techniques du projet. **La CGT s'estime aujourd'hui suffisamment éclairée pour rendre compte, auprès du personnel, des éléments essentiels et des conclusions qui doivent aujourd'hui être tirées avec lucidité.**

Éléments essentiels ressortant du groupe de travail

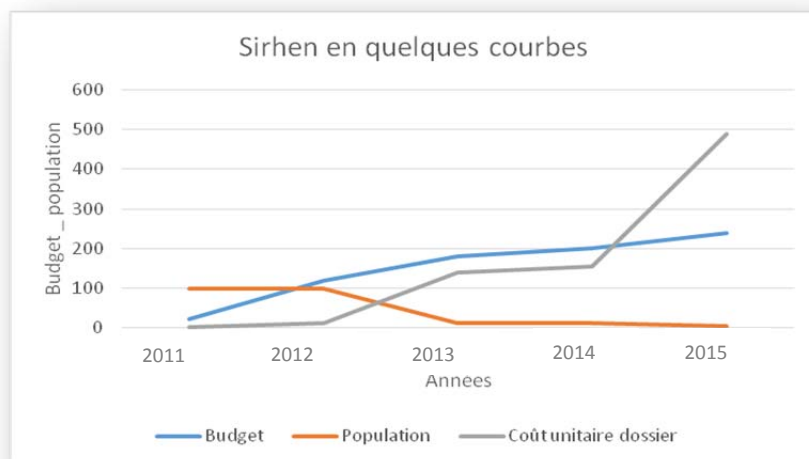
Un coût exorbitant pour la gestion d'une population très restreinte, loin des engagements initiaux et des délais prévus.

Initialement, le programme SIRHEN devait monter en charge progressivement selon 4 vagues :

- la vague 1 composée des personnels d'encadrement et des ITRF pour un total de 66 055 dossiers ;
- la vague 2, constituée par le personnel ATSS et bibliothèques titulaires et contractuels, représente 129 000 dossiers ;
- les vagues 3 et 4 correspondent respectivement aux enseignants du second et du premier degré.

En 2012, le ministère annonçait que l'intégration des vagues 3 et 4 ferait l'objet d'une décision après un bilan de l'intégration des vagues 1 et 2. En 2015, non seulement la vague 2 n'est toujours pas intégrée, mais aucune date n'est officiellement avancée pour son intégration ! Seule la population des corps d'inspection, représentant environ 4 000 dossiers, est concernée alors que le coût, largement sous-estimé de SIRHEN, est officiellement de 290 millions d'euros.

Les chiffres, ci-joints, nous semblent plus éloquentes que n'importe quel commentaire !



Une place capitale sous-traitée à des prestataires privés

Aujourd'hui 373 personnes sont affectées au projet et se répartissent de la façon suivante :

- 125 collègues de l'éducation nationale dont 23 en administration centrale représentant 36,2% de l'effectif total ;
- 238 prestataires externes dont 183 en France et 55 à l'étranger représentant 63,8% de l'effectif total.

Attention : ces chiffres représentent des personnes et non des ETP ; ils ne comptabilisent pas la mobilisation ponctuelle des académies et des services de l'administration. Plus inquiétant selon les propres chiffres fournis par le ministère, la réalisation est assurée dans son intégralité par des prestataires privés, représentant un total de 105 personnes affectées sur le projet.

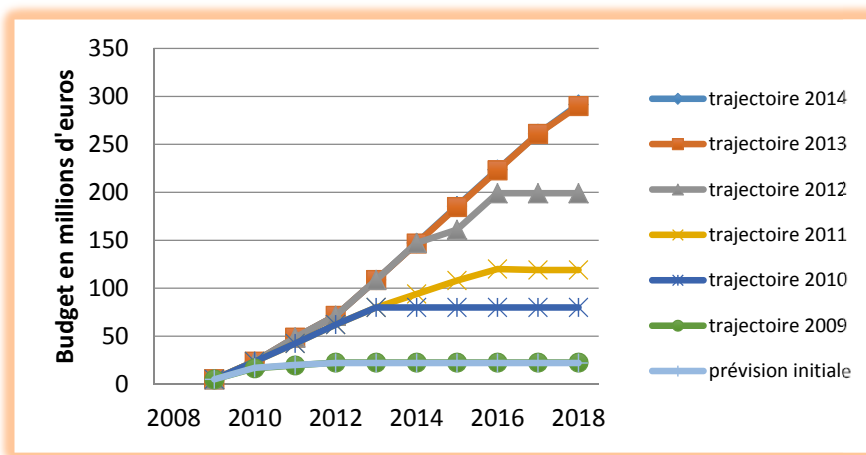
La direction de projet n'échappe pas à cette tendance puisqu'elle est constituée à 57% de prestataires privés !

Commentaire de la CGT : au-delà de la répartition privé/public qui traduit le phagocytage de l'administration publique par des sociétés privées, dérive que ne cesse de dénoncer la CGT, il est encore plus inquiétant de voir la part du privé dans la direction de SIRHEN et dans les missions de pilotage intermédiaire. Cette situation a abouti au fait que des prestataires ont pu définir eux-mêmes les objectifs de leur mission et les contrôler ! **Contrairement aux conclusions du rapport Neoxia-Deloitte, ce n'est pas en associant plus étroitement des sociétés comme CapGemini au pilotage que l'on sortira de l'impasse mais en redonnant d'urgence au ministère sa capacité à piloter et à contrôler efficacement les prestations qu'il a commandées.**

La 9^{ème} année d'une dérive budgétaire inquiétante !

Le programme a démarré en 2007, preuve à l'appui les deux marchés notifiés en 2007 aux sociétés ATOS et « formes et technologies »

Le tableau, ci-dessous, présente les trajectoires budgétaires sur SIRHEN telles qu'elles ont été prévues année après année depuis 2007.



SIRHEN en deux chiffres
Coût global estimé : 1300% du budget initial !
Coût annuel : tous les ans, 180% du budget initial !

Source : rapport interne de la CGT Educ'action sur les évolutions de coûts SIRHEN hors titre 2

Le constat est sans appel : alors qu'en 2008, les premiers chiffres fournis faisaient état d'un projet d'un coût total de 22 millions pour un projet devant se terminer en 2012, le plan annuel de performance 2013 fait état d'un projet d'un coût estimé à 200 millions et devant se terminer en 2016, le plan annuel 2015 fait état d'un coût estimé à 290 millions pour un projet dont devant se terminer au-delà de 2018!

Des audits jusqu'à la nausée et une inspection en cours

Les audits, autre constante du programme SIRHEN, se multiplient en parallèle avec les dépassements de délais et les dérives budgétaires. Lors des réunions du groupe de travail, l'existence de deux nouveaux audits a été révélée :

- un audit sur le code et l'architecture, commandité par la DISIC et confiée à une société privée ;
- un audit sur les SIERH (les anciens SI gérant actuellement les personnels et devant être remplacés par SIRHEN), commandité par le ministère et confié à la société Neoxia.

Les résultats de ce dernier audit, qui a coûté la bagatelle de 220K€, n'ont toujours pas été communiqués officiellement et sont édifiants de banalités: les personnels travaillant sur les SIERH sont en sous-effectifs, les infrastructures sont vieillissantes et les moyens alloués par rapport à SIRHEN sont dans un ratio de 1 à 10, alors que ces SIERH gèrent tous les personnels et SIRHEN péniblement une vaguelette.

Concomitamment, une mission d'inspection menée par l'IGAENR et la CGEIET est en cours et devait aboutir à un rapport intermédiaire annoncé mi-mars (non communiqué) et un rapport final attendu en juin.

Commentaire de la CGT : Si la CGT approuve la mission d'inspection qui aurait dû être diligentée bien avant, nous sommes à l'instar de tout le personnel, exaspérés par les deux nouveaux audits conduits par des sociétés privées.

Tout d'abord, l'audit de la DISIC a de quoi surprendre, puisque celui réalisé l'année passée par Neoxia-Deloitte (encore eux !) concluait à des fondations solides et à une architecture saine. Cela traduit une défiance de la DISIC vis-à-vis du ministère mais ne justifie en rien que de l'argent public soit de nouveau ainsi mal dépensé. **L'audit commandité sur les SIERH se passe de tout commentaire tant il est emblématique de l'incapacité de nos instances dirigeantes à prendre leurs responsabilités et les décisions qui s'imposent !**

Analyse et propositions de la CGT

Les réunions du groupe de travail SIRHEN, mis en place par le CT MEN, doivent aujourd'hui tirer les conclusions qui s'imposent. Pour la CGT, elles sont claires : **le programme SIRHEN n'est visiblement pas viable** et nous rejoignons en cela le rapporteur pour avis de la commission des finances du Sénat qui dans le rapport 2015 « *s'interroge sur le bien-fondé du projet et de sa gouvernance.* ».

Plusieurs éléments nous amènent à ce constat mais l'argument définitif tient dans les dérives budgétaires associées aux incertitudes du projet lui-même. Contrairement aux engagements pris en 2009, qui annonçaient pour 2011 l'intégration de l'ensemble du personnel ATSS, la version actuelle de SIRHEN gère péniblement 4000 dossiers et encore au prix du maintien de la double saisie dans les anciennes applications SIERH.

Plus personne aujourd'hui ne se hasarde à donner une date de fin et encore sans même préciser si l'objectif final est la livraison d'une application qui gère la totalité du personnel ou simplement la population ATSS. **Le ministère est aujourd'hui paralysé à l'idée de prendre une décision qui aboutirait à reconnaître la perte de presque trois cents millions d'euros. En ne le faisant pas, il continue sur une voie qui en fera perdre au moins autant et sans doute plus pour un résultat incertain. Il s'agit d'une fuite en avant qui n'est qu'une escalade d'engagement sans issue.**

C'est ce constat qui amène la CGT à demander la fin du groupe de travail et à remonter ses conclusions et propositions au comité technique ministériel, résumées ci-après. C'est ce qui a motivé notre refus de participer à sa réunion du 28 mai 2015.

Les propositions de la CGT

Prendre des décisions lucides et courageuses.

Il faut en finir avec les audits qui ne sont là que pour palier l'incapacité des responsables du ministère à prendre les décisions qui s'imposent. Affirmer qu'il ne faut pas prendre de décision « expéditive » est une argutie. Pour la CGT, le ministère doit arrêter immédiatement le programme avec un plan de sortie.

Pour la CGT, la convergence de SIRHEN et des SIERH, au sein de la DNE, est la seule planche de sortie pour les équipes travaillant sur SIRHEN comme sur les SIERH et doit s'accompagner d'un véritable effort de réinternalisation.

Arrêter le gaspillage

Pour la CGT, les éléments communiqués laissent à penser, qu'au-delà du manque de maîtrise, de véritables questions se posent sur la possibilité de gaspillage des deniers publics. La CGT est favorable à l'audit interne menée par l'IGAENR et le CGEIIET, **elle demande d'ailleurs à être auditionnée.** Pour autant, elle exige :

- la mise en œuvre d'une commission de contrôle spécifique ;
- l'interdiction de tout nouvel audit externe ;
- l'arrêt au recours massif et systématique à des prestations de conseil externe.

Sur ce dernier point, la CGT appelle l'attention de l'IGAENR sur le recours à des prestations de consulting en tout genre au sein du ministère dont il faut s'interroger sur le bien-fondé.

Maîtriser les budgets

En plus de la mise en place d'une commission de contrôle spécifique, en regard des chiffres fournis dans le PAP 2015 pour le programme de soutien de la politique de l'éducation nationale (BOP214), la CGT demande les justifications et une révision des budgets consacrés aujourd'hui à SIRHEN.

Ré-internaliser

La CGT demande des engagements clairs et forts en termes de ré internalisation, qui doivent être faits à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif. Sur le plan quantitatif, nous demandons des objectifs et un plan chiffré de ré-internalisation. Cette question touche à la fois SIRHEN mais également les équipes SIERH.

Renforcer les SIERH actuels

Pour la CGT, il faut mettre un terme aux tergiversations et mobiliser de façon urgente les moyens humains et financiers pour assurer le maintien en conditions opérationnelles et l'évolution des SIERH. Les convergences SIRHEN/SIERH doivent se faire dans ce cadre et certainement pas dans celui du programme SIRHEN.

Les rapports du Sénat

Après les échecs des programmes Louvois et de l'ONP, celui déjà consommé de SIRHEN remonte aux plus hautes autorités de l'État dont Bercy et le Sénat. Ainsi, depuis 3 ans, les rapports législatifs du sénat relatif au projet de loi de finances tirent la sonnette d'alarme : Bref, notre ministère est bien le seul à ne pas s'inquiéter!

Des rapports qui se suivent et hélas se ressemblent et traduisent l'inquiétude grandissante du Sénat.

Rapport 2013

Le projet SIRHEN (système d'information des ressources humaines de l'éducation nationale) est emblématique. (...). De toute évidence, le projet a été mal préparé et mal suivi, malgré sa dimension structurante et stratégique pour piloter l'évolution des ressources humaines. En effet, deux ans de retard sur le calendrier d'achèvement du projet sont déjà prévus et le coût en a été réévalué de 80 à 200 millions d'euros, soit 150 % d'augmentation.

(..) Votre rapporteure pour avis souhaite que les trajectoires révisées après audit interne des projets immobiliers et informatiques soient désormais strictement tenues, afin que les marges de manœuvre dégagées pour l'éducation nationale ne soient pas grignotées au détriment de l'ambition pédagogique et éducative portée par le Gouvernement

Rapport 2014

« Des retards et des surcoûts très importants ont été plusieurs fois enregistrés à hauteur de : - 120 millions d'euros sur le projet SIRHEN (système d'information des ressources humaines de l'éducation nationale), dont l'achèvement a pris trois ans de retard sur lcalendrier initial ; (...)

Votre rapporteure pour avis demande, au vu du pilotage déficient des dernières opérations, que les trajectoires des divers projets immobiliers et informatiques engagés par le ministère soient désormais strictement tenues, afin que soient pleinement préservées les ressources mises au service de la refondation du système éducatif ; »

Ce n'est pas la CGT, c'est le Sénat qui le dit ¹!

Rapport 2015

Lancé en 2009 ¹ et initialement prévu pour durer sept ans à un coût estimé à 80 millions d'euros, **le chantier SIRHEN s'étendra sur neuf ans au moins pour un coût de 290 millions d'euros, soit un surcoût de 210 millions d'euros.** Le surcoût estimé a augmenté de 75 % depuis le rapport annuel de performance 2012, ce qui conduit **votre rapporteur pour avis à s'attendre à un accroissement additionnel de ce surcoût ainsi qu'à s'interroger sur le bien-fondé du projet et de sa gouvernance. »**

(source : site du Sénat)

... Loin de « l'euphorie » de 2007

Justification au 1^{er} euro – 2007. Source MIPIL et BMCG – site du ministère des finances

(7) Historique et prévision des consommations annuelles de CP et d'AE :

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012
AE	0	5000	12000	3000	2000	0
CP	0	5000	3000	9000	4500	500

¹ Le projet a effectivement démarré en 2007 comme l'atteste l'extrait du document ci-dessus et surtout les deux marchés notifiés en 2007 pour un montant avoisinant les 5 millions d'euros (documents consultables sur le site du ministère).